

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Gabrielle Lavoie](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a83d4fbe08d7e43eb5eddf53>

Date d'obtention : 2022-09-28 19:26:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès qu'un.e élève mentionne une situation où il y a un partage d'images intimes, l'intervenant.e doit enclencher la trousse sexto afin d'obtenir des informations sur le contexte, le contenu, la nature, les circonstances et les impacts sur les jeunes impliquées et les personnes témoin. Dans le cas d'un partage non consensuel d'image intime, il faut saisir le téléphone, évaluer si l'acte est impulsif et malveillant et contacter le service de police. Lorsque l'acte est impulsif, une rencontre de sensibilisation peut avoir lieu avec le service de police. Lorsque l'acte est malveillant, il faut communiquer immédiatement avec le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut prendre le temps de bien analyser chacune des mises en situation afin de procéder aux bonnes démarches selon le contexte, le contenu, et la nature et les circonstances et les impacts auprès de la personne victime d'un partage non consensuel d'images intimes

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque l'on doit rencontrer la personne ayant partagé la photo et qu'elle ne souhaite pas collaborer. Également lorsque deux élèves se partagent de façon consensuelle des photos intimes et que la situation n'a pas d'impacts négatifs sur les deux personnes. Comme il s'agit de contenus qui s'apparentent à de la pornographie juvénile, nous sommes obligés d'enclencher la trousse sexto, mais je me questionne sur ce qui pourrait être fait comme accompagnement avant d'enclencher la trousse.